




LIVRET DES ÉTUDES

TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE



2016-2017



Vous êtes inscrit(e) en troisième année de licence de philosophie,
à **l'UFR des Sciences Humaines** de l'Université Grenoble Alpes

L'UFR des Sciences Humaines regroupe les départements d'histoire, de géographie sociale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie dans les bâtiments de l'ARSH (Arts et Sciences Humaines) : ARSH1 et ARSH2 où auront lieu la plupart de vos cours.

Ce livret est un petit guide qui vous présente l'essentiel de ce qu'il faut savoir quand on commence des études supérieures.

Gardez-le précieusement!



TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS - 2 -

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES - 3 -

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS - 4 -

PARCOURS PHILOSOPHIE HUMANITES - 4 -

PARCOURS PHILOSOPHIE LETTRES - 14 -

RÈGLEMENT DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE - 15 -

TABLEAUX MCC - 24 -

OBJECTIFS

La formation a pour objectif de donner à tous les étudiants une solide culture générale disciplinaire, dont l'expérience montre qu'elle constitue un atout en soi, quel que soit leur devenir ultérieur et un élément déterminant de réussite dans les concours de l'enseignement secondaire.

Elle a pour ambition de mettre l'accent, aussitôt que possible, sur ce qui constitue, institutionnellement et scientifiquement, le domaine d'excellence du Département de Philosophie : la philosophie du langage et des sciences; la philosophie pratique (morale et politique) ; l'histoire de la philosophie de l'Antiquité à nos jours.

Cette licence vise par ailleurs à proposer des débouchés diversifiés et non pas seulement tournés vers l'enseignement ou la recherche, grâce à la mise en place de parcours pluriels dès la première année de licence, puis à nouveau en master.

COMPETENCES VISÉES

Logique, argumentation, capacités d'analyse et de synthèse, méthode et rigueur, aisance rédactionnelle, esprit critique, culture générale, curiosité, autonomie, capacité d'adaptation, travail collectif, etc.

INFORMATION IMPORTANTE LANGUES : dans le but de compléter la formation et se donner les meilleures chances de poursuite d'études et d'entrée dans le monde professionnel, nous recommandons à tous les étudiants de suivre une deuxième langue vivante pendant tout leur cursus.

Le niveau B2 en langue vivante est requis pour nombre de cursus après la licence, qu'il s'agisse de suivre une formation recherche ou professionnalisante, destinée notamment aux métiers de l'enseignement. Il est aussi souvent exigé pour postuler à des séjours universitaires à l'étranger.

Afin d'atteindre le niveau B2, les étudiants sont invités à choisir une langue vivante et garder la même jusqu'à la fin de leur cursus.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE

GRENOBLE ALPES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016 / 2017

1^{er} semestre 2016/ 2017

DÉBUT DES COURS : Lundi 12 septembre 2016 au matin

FIN DES COURS : Samedi 17 décembre 2016 à 12h

EXAMENS : Du lundi 2 janvier 2017 au vendredi 13 janvier 2017

2^e semestre 2016 / 2017

DÉBUT DES COURS : Lundi 23 janvier 2017 au matin

FIN DES COURS : Vendredi 28 avril 2017

EXAMENS : Du mardi 2 mai 2017 au vendredi 26 mai 2017

2^e session du 1^e et du 2^e semestre à partir du lundi 12 juin 2017

JOURS FERIES

Mardi 1^{er} novembre 2016 (**Toussaint**) ; Vendredi 11 novembre 2016 (**Armistice**) ; Lundi 17 avril 2017 (**Pâques**) ; Lundi 1^{er} mai 2017 (**Fête du travail**) ; Lundi 8 mai 2017 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 25 Mai 2017 (**Ascension**) ; Lundi 5 juin 2017 (**Pentecôte**).

INTERRUPTIONS PEDAGOGIQUES

TOUSSAINT : Du mercredi 26 octobre 2016 au soir au jeudi 3 novembre 2016 au matin.

NOËL : Du samedi 17 décembre 2016 à midi au lundi 2 janvier 2017 au matin.

HIVER : Du samedi 18 février 2017 à midi au lundi 27 février 2017 au matin.

PRINTEMPS : Du samedi 15 avril 2017 au matin au lundi 24 avril 2017 au matin.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

PARCOURS PHILOSOPHIE HUMANITES

SEMESTRE 5		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 1	HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	48CM/TD	6	3
	Philosophie ancienne			
	Philosophie moderne			
UE 2	PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE	48 CM/TD	5	3
	Philosophie des sciences			
	Épistémologie			
UE 3	PHILOSOPHIE DU LANGAGE	48 CM/TD	6	3
	Logique			
	Philosophie du langage			
UE 4	PHILOSOPHIE GENERALE	48 CM/TD	5	3
	Anthropologie philosophique			
	Philosophie de l'art			
UE 5	LANGUE VIVANTE : ANGLAIS	24 CM/TD	4	2
UE 6	OPTION	24 CM/TD	4	1
SEMESTRE 6		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 7	HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	72CM/TD	7	3
	Philosophie médiévale et de la renaissance			
	Philosophie contemporaine			
	Textes disciplinaires anglais			
UE 8	PHILOSOPHIE PRATIQUE	48 CM/TD	6	3
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
UE 9	PHILOSOPHIE GENERALE	48 CM/TD	6	3
	Philosophie sociale			
	Esthétique			
UE 10	OPTION	24 CM/TD	4	1
UE 11	STAGE	70h	4	1
UE 12	SPORT	24 CM/TD	3	1

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

1^{ER} SEMESTRE

UE 1 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE

FATTAL MICHEL

Logos et langage dans l'Antiquité grecque : entre théorie du jugement et théorie de la proposition. Qu'est-ce que le *logos* pour Homère, Hésiode, Héraclite, Parménide, Platon, Aristote, Chrysippe et Plotin ? Qu'est-ce que nommer et parler pour un Grec de l'Antiquité ? Qu'est-ce que penser et juger ? Quels sont les concepts précis utilisés par la philosophie grecque pour dire l'activité discursive ou intuitive de la pensée ? En quels sens le *logos*-discours et la pensée peuvent-ils s'associer jusqu'à s'identifier parfois dans un dire ou dans une saisie de la vérité ? Qu'est-ce que, dans telles conditions, la vérité et en quoi se distingue-t-elle de l'erreur ? Avec quels philosophes de l'Antiquité voit-on émerger, pour la première fois en Occident, une théorie explicite du jugement et de la proposition ? Telles sont certaines des questions auxquelles ce cours de philosophie ancienne tentera de répondre.

Évaluation : contrôle continu : exposés ou travaux écrits en cours de semestre. Examen terminal : dissertation ou commentaire de texte en fin de semestre.

Bibliographie indicative

HOMERE, *Illiade* et *Odyssée* (Belles Lettres) et Hésiode, *Théogonie* (Belles Lettres).
HERACLITE, *Fragments*, Texte établi, traduit, commentaire par M. Conche, Paris, PUF, 1986.
PARMENIDE, *Le Poème, Fragments*, Texte grec, traduction, présentation et commentaire par M. Conche, Paris, PUF, 1996. Voir aussi, la trad. de J. Frère et D. O'Brien, (Vrin).
PLATON, *Le Cratyle*, trad. C. Dalimier, GF Flammarion ; *Le Sophiste*, trad. N.L. Cordero, GF Flammarion.
ARISTOTE, *De l'Ame*, trad. R. Bodéüs, GF Flammarion ; *De l'Interprétation*, trad. M. Crubellier, C. Dalimier et P. Pellegrin, GF Flammarion.
DIOGENE Laërce et Sextus Empiricus.
PLOTIN, *Traité*s 1-54, sous la direction de L. Brisson et J.F. Pradeau, GF Flammarion.

Une bibliographie plus précise et plus détaillée sera communiquée en cours.

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE

SATEL PHILIPPE

Lire l'Éthique

Texte majeur de la tradition philosophique, *l'Éthique* de Spinoza demande à son lecteur un effort très important, dont la récompense est sans doute l'accomplissement d'une *aventure* philosophique et existentielle au contact de cette « chaîne de raisons » visant la sagesse. L'objet du cours est d'accompagner cette aventure personnelle de lecture, à laquelle chacun est invité par Spinoza lui-même ; il s'agira principalement de garantir les enseignements que chacun peut tirer par lui-même de sa lecture des contresens ou méprises possibles. Pour cette raison, le travail principal qui est demandé à chacun est de lire avec patience et précaution l'œuvre, dans l'édition bilingue due à Bernard Pautrat (Paris, Le Seuil, coll. « Points », 2010 pour la dernière édition).

Bibliographie, éléments complémentaires, etc. seront mis à disposition sur le site du cours.

Évaluation : cinq exercices de contrôle continu seront successivement proposés, à charge pour chaque étudiant d'en accomplir au moins un.

UE 2 PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE – 48H CM/TD – 5 ECTS

❖ PHILOSOPHIE DES SCIENCES

FINE RENAUD

Les dimensions sociales de la connaissance scientifique.

Les conceptions traditionnelles de la science (d'Aristote à Descartes et Newton, jusqu'aux positivistes logiques) ont accordé peu d'attention aux divers aspects de la nature sociale de l'entreprise scientifique. Des travaux en sociologie des sciences, en histoire et philosophie des sciences, menés ces dernières décennies ont profondément renouvelé notre vision, invitant à dépasser le modèle traditionnel « asocial » de la science. Ce cours offrira un panorama assez large (mais non exhaustif) des discussions épistémologiques contemporaines portant sur divers aspects sociaux de la science. Les thématiques suivantes seront abordées : conceptions sociales de l'objectivité scientifique ; la vision sociale des sciences de T. Kuhn, rôle et impact de valeurs culturelles, sociales, politiques dans les différentes phases du travail scientifique ; biais idéologiques en science, études féministes des sciences ; les faits scientifiques sont-ils socialement construits ? Responsabilité et utilité sociétale de la science, expertise scientifique.

Évaluation : contrôle continu obligatoire et examen terminal de 4 heures en fin de semestre

Bibliographie indicative :

F. BACON, *Novum Organum*, (1620) 2010, trad. Fr. PUF.

P. BOURDIEU, *Science de la science et réflexivité*, 2001, Raisons d'agir.

H.E. DOUGLAS, *Science, Policy and the Value-Free Ideal*, 2009, University of Pittsburgh Press.

P. KITCHER, *Science, vérité et démocratie*, (2001) 2010, trad. Fr. PUF.

T. KUHN, *La structure des révolutions scientifiques*, (1962) 1983, trad. Fr. Flammarion.

B. LATOUR & S. WOOLGAR, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, (1979) 2005, trad. Fr. La Découverte.

H. LONGINO, *Science as Social Knowledge*, 1990, Princeton University Press.

❖ ÉPISTEMOLOGIE

EN ATTENTE

UE 3 PHILOSOPHIE DU LANGAGE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ LOGIQUE

VIDAL MATHIEU

Logique Classique :

- Révision Logique des Propositions
- Révision Logique des Prédicats Monadiques
- Logique des Prédicats Polyadiques
- Déduction Naturelle

Initiation aux Logiques Non-Classiques :

- Logiques Modales
- Logiques Trivalentes
- Logique Intuitionniste

Évaluation : contrôle continu obligatoire et examen terminal de 2 heures en fin de semestre

Le discours comme action. Introduction à la pragmatique

Envisagé de manière abstraite à l'égard des situations sociales où il est produit, le discours se voit assigner pour fonction principale de représenter le monde. En découle une conception du discours comme médium neutre de communication d'informations et comme véhicule de ces représentations. Mais les discours ne sauraient se réduire à cette dimension représentationnelle et ne fonctionneraient pas sans une dimension d'action, puisque même l'information suppose qu'un ou plusieurs actes soient accomplis pour que l'information soit communiquée. L'attention aux usages du langage en contexte permet d'ailleurs d'observer la diversité – irréductible à l'information – des actions que nous réalisons dans et par le discours.

Le cours de cette année s'inscrit dans cette perspective d'examen de la dimension pragmatique, ou actionnelle, du discours. Après avoir distingué entre sémantique et pragmatique du discours, nous nous munirons de l'outillage conceptuel de base requis pour opérer l'analyse pragmatique du discours. Le concept frégeen de force sera un point de départ, à partir duquel seront travaillées l'analyse austinienne des actes de discours et la théorie des performatifs.

Plusieurs contributions à l'enquête sur les actes de discours pourront alors être examinées : nous nous intéresserons tout particulièrement à la manière dont divers auteurs envisagent la nature de ces actes, en les inscrivant dans le partage entre intentions subjectives (analyses d'inspiration gricéenne) et conditions toujours sociales de félicité (Austin et approches sociologiques).

Dans la dernière partie du cours, nous évoquerons la contribution apportée par les approches en termes d'actes de discours à la compréhension de phénomènes sociaux excédant le domaine du discursif, nous verrons notamment comment ce type d'approche permet d'interroger les modalités selon lesquelles le langage participe à certaines formes spécifiques d'oppression.

Évaluation : contrôle continu obligatoire et examen terminal de 4h en fin de semestre.

Bibliographie indicative

FREGE G., « Sens et dénotation » (1892), dans *Écrits logiques et philosophiques*, Paris : Seuil, 1971 ; « La pensée, une recherche logique » (1918), dans Ambroise et Laugier (éd.), *Textes-clés de Philosophie du langage*, Vol. 1, Paris : Vrin, 2009.

AUSTIN J. L., *Quand dire, c'est faire* (1955), Paris : Seuil, 1970.

STRAWSON P. F., « Intention and convention in speech acts », *The Philosophical Review*, 73: 439–60, 1964.

GRICE H. P., « Meaning », *The Philosophical Review* 66, No. 3: 377–88, 1957 ; *Studies in the Way of Words*, Cambridge : Harvard University Press, 1989.

SEARLE J. R., *Les actes de langage* (1969), Paris : Hermann, 1972 ; *La construction de la réalité sociale*, Paris : Gallimard, 1998.

HORNSBY, J., R. LANGTON, « Free speech and illocution », *Legal Theory*, 4: 21–37, 1998.

ANDERSON L., S. HASLANGER, R. LANGTON, « Language and Race » dans D. Fara et G. Russell (éd.), *Routledge Companion to the Philosophy of Language*, Routledge, 2012.

La bibliographie sera complétée en début et en cours de semestre. Lectures d'été : lisez en priorité *Quand dire, c'est faire* d'AUSTIN.

UE 4 PHILOSOPHIE GÉNÉRALE – 48H CM/TD – 5 ECTS

La phénoménologie d'Edmund Husserl

Edmund Husserl est le fondateur d'un mouvement qui est resté vivant jusqu'à nos jours : la phénoménologie. Le cours donne une introduction à l'œuvre de Husserl, à partir de sa critique du psychologisme dans les *Recherches Logiques* jusqu'à ses réflexions tardives sur le « monde de la vie » dans la *Krisis*. Nous allons présenter la naissance de la phénoménologie transcendantale à partir d'une attention aux « choses mêmes », pour nous demander ensuite en quel sens cette approche est

menée à ses propres limites, des limites qui ont ouvert le chemin pour les phénoménologies post-husserliennes.

Évaluation : les modalités de contrôle des connaissances vous seront données à la rentrée.

Bibliographie indicative

HUSSERL, Edmund, *Idées directrices pour une phénoménologie et une philosophie phénoménologique pures*, traduit par Paul Ricœur. Paris : Gallimard 1950 (« Tel »).

BERNET, Rudolf, KERN, Iso, MARBACH, Eduard, *An Introduction to Husserlian Phenomenology*. Evanston: Northwestern University Press 1993 (« Studies in Phenomenology and Existential Philosophy »).

❖ **PHILOSOPHIE DE L'ART**

MANGUELIN ÉRIC

UE 5 LANGUE – 24H CM/TD – 4 ECTS

ANGLAIS

DAVIS ROSE

Debating in English

Objectifs : acquisition des outils de langue relatifs aux débats et développement de la capacité à argumenter en groupe élargi sur des problèmes de société, ou éventuellement en rapport avec la spécialité. Réflexion et discussion sur des thèmes variés à partir de documents divers.

Évaluation : contrôle continu. Débat-réunion par groupes, tests écrits de vocabulaire.

UE 6 OPTION – 24H CM/TD – 4 ECTS

2^E SEMESTRE

UE 7 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 72H CM/TD – 7 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MEDIEVALE ET DE LA RENAISSANCE

FATTAL MICHEL

Hellénisme et christianisme, raison et foi dans la pensée médiévale latine.

Avec l'avènement du christianisme assistons-nous à une appropriation de l'hellénisme ? De quelle manière saint Paul, Justin et saint Augustin ont-ils envisagé leurs rapports à la philosophie grecque ? Ces rapports sont-ils conflictuels ou harmonieux ? Boèce (VI^e siècle), Jean Scot Erigène (IX^e siècle) et saint Anselme (XI^e siècle), penseurs du Moyen latin, ont-ils intégré et assimilé certaines catégories de la philosophie grecque ou ont-ils marqué leur différence par rapport à l'héritage antique ? L'analyse précise de certains textes du Moyen Age relatifs à la problématique de la raison et de la foi, de la raison et de l'autorité, de la philosophie et de la religion, devrait permettre de répondre à ces questions et d'apprécier toute l'originalité de la philosophie médiévale latine.

Évaluation : contrôle continu obligatoire (exposés ou travaux écrits en cours de semestre) et examen terminal de 4 heures en fin de semestre

Bibliographie indicative

A. Textes

NOUVEAU TESTAMENT, *Traduction œcuménique*, Paris-Pierrefite, Les Editions du Cerf - Société Biblique Française, 1989. Voir les Actes des Apôtres et la Première Epître aux Corinthiens.

SAINT JUSTIN, *Apologie pour les chrétiens*, Edition et traduction par Ch. Munier, Fribourg, Editions Universitaires Fribourg Suisse, « Paradosis, XXXIX », 1995.

SAINT AUGUSTIN, *Confessions*, Edition présentée par Ph. Sellier, Traduction d'Arnaud d'Andilly établie par Odette Barenne, Paris, Gallimard, « folio », 1993.

On dispose également de la traduction annotée des *Confessions* parue dans la « Bibliothèque Augustinienne » de l'Institut d'Études Augustiniennes, et dans la « Pléiade » aux Éditions Gallimard.

On peut également consulter : SAINT AUGUSTIN, *Les Aveux*, trad. par F. Boyer, Paris, P.O.L., 2008.

BOECE, *Consolation de la Philosophie*, Traduit du latin par C. Lazam, Paris, éd. Rivages poche, « Petite Bibliothèque », 1989.

BOECE, *Courts traités de Théologie. Opuscula sacra*, Textes traduits, présentés et annotés par H. Merle, Paris, Les Editions du Cerf, « Sagesses Chrétiennes », 1991.

Jean Scot ERIGENE, *De la division de la Nature. Periphyseon*, Livres I, II et III, Introduction, traduction et notes par F. Bertin, Paris, PUF, « Epiméthée », 1995, 2 vol.

SAINT ANSELME, *Monologion. Proslogion*, Introduction, traduction et notes par M. Corbin, Paris, Les Editions du Cerf, « L'Œuvre de saint Anselme de Cantorbéry », Tome 1, 1986.

Anselme de CANTORBERY, *Pourquoi Dieu s'est fait homme*, Texte latin. Introduction, bibliographie, traduction et notes de R. Roques, Paris, Les Editions du Cerf, « Sources Chrétiennes, n° 91 », 1963.

B. Études et commentaires

FATTAL (M.), *Saint Paul face aux philosophes épicuriens et stoïciens*, Paris, L'Harmattan, « Ouverture Philosophique », 2010.

FATTAL (M.), *Plotin chez Augustin*, Paris, L'Harmattan, « Ouverture Philosophique », 2006.

FATTAL (M.), « Foi, Intelligence et Raison chez saint Anselme », in M. Fattal, *Image, Mythe, Logos et Raison*, Paris, L'Harmattan, « Ouverture Philosophique », 2009, pp. 139-164.

VON IVANKA (E.), *Plato Christianus. La réception critique du platonisme chez les Pères de l'Église*, Traduit de l'allemand par E. Kessler, Révisé par R. Brague et J.-Y. Lacoste, Paris, PUF, « Théologiques », 1990.

BARTH (K.), *Saint Anselme, Fides quaerens intellectum. La preuve de l'existence de Dieu*. Préface de M. Corbin, Trad. française de J. Corrèze, Genève, Labor et Fides, « Lieux Théologiques, n° 17 », 1985.

GILSON (E.), *La Philosophie au Moyen Age. Des origines patristiques à la fin du XIV^e siècle*, Paris, 1944, réimp. Paris, Éditions Payot, 1988.

CHEVALIER (J.), *Histoire de la pensée de saint Augustin à saint Thomas d'Aquin*, Paris, Éditions Universitaires, 1992, vol. 3.

LIBERA (A), *La Philosophie Médiévale*, Paris, PUF, « Premier cycle », 1993.

BRAGUE (R.), *Europe, la voie romaine*, Paris, Criterion, 1992.

Une bibliographie plus détaillée sera communiquée en cours.

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

PERRIN DENIS

Voir : perception, image mentale, compréhension

Cette UE consiste en un cours de philosophie consacré à la vision. Il s'alimentera à quelques auteurs classiques, principalement de la période contemporaine, mais également de la période moderne. La vision est une notion centrale aussi bien pour la philosophie de la sensibilité que celles de l'esprit et de la connaissance. Elle recouvre des opérations distinctes et fondamentales pour nos vies de sujets conscients. Elle renvoie d'abord à la modalité sensible qui permet la perception visuelle, ce qui lui fournit son acception première. Mais elle n'exige pas nécessairement une relation sensible actuelle et inclut le rapport aux choses que permettent les images mentales que nos esprits sont capables d'entretenir (par exemple, on peut re-voir quelqu'un en souvenir ou voir une scène imaginaire). La vision entretient donc des rapports étroits avec l'imagination sensorielle. Enfin, elle désigne une opération de compréhension intellectuelle et se rapporte ainsi à la connaissance et à l'intelligibilité des choses. Sensibilité, images mentales, intelligibilité sont donc les trois champs d'exercice distincts et apparentés de la vision.

Ce cours explorera ces trois niveaux de la notion ainsi que leurs rapports. Ce faisant, il entreprendra de répondre aux questions suivantes. Qu'est que la perception visuelle ? Comment se distingue-t-elle des autres modalités sensibles (toucher, audition, olfaction, goût) ? Et comment s'articule-t-elle à elles de telle sorte qu'elles forment un monde sensible unifié ? En quel sens peut-on dire qu'il y des images mentales qui reproduisent intérieurement l'expérience visuelle ? Et donc quelle est la picturalité de la vision ? Quelle puissance d'intelligibilité du réel possède la vision ? En particulier, comment, en tant que modalité sensorielle, s'articule-t-elle aux capacités conceptuelles ? Et comment permet-elle la constitution d'un monde objectif qui nous fait face et dans lequel nous nous situons ?

Évaluation : un contrôle continu obligatoire pour tous les étudiants sera proposé en cours de semestre.

Examen final obligatoire pour tous les étudiants, sur table, pendant les examens.

Bibliographie indicative

BERGSON, H., *Matière et mémoire*, PUF, 1959

BERKELEY, G., *Essai pour une nouvelle théorie de la vision*, PUF, 1985

BLOCK, N., *Imagery*, MIT Press, 1981

HUEBEL, D., *L'œil, le cerveau et la vision*, Pour la science, 1994

HUSSERL, E., *Idées directrices pour une phénoménologie*, Gallimard, 1950

KÖHLER, W., *La psychologie de la forme*, Gallimard, 2000

PALMER, S. E., *Vision Science*, MIT Press, 1999

PATERNOSTER, A., *Le Philosophe et les sens*, PUG, 2009

ROCK, I., *La perception*, DeBoeck, 2001

SARTRE, J.-P., *L'imaginaire*, Gallimard, 2005

SCHWARTZ, R., *Vision*, Blackwell, 1994

❖ TEXTES DISCIPLINAIRES ANGLAIS

CLOT-GOUDARD REMI

Traduction et commentaire d'un texte de philosophie en langue anglaise

Le cours sera consacré à la traduction et au commentaire d'extraits significatifs de l'œuvre de Gilbert Ryle (1900-1976), l'un des grands noms de la philosophie dite du « langage ordinaire ». Nous nous intéresserons principalement à son ouvrage majeur, *The Concept of Mind* (1949), mais nous nous reporterons également à certains articles plus anciens qui permettront de saisir plus finement la méthode d'analyse recommandée par Ryle face aux grands problèmes philosophiques.

Il est grandement recommandé de se familiariser au plus tôt avec l'œuvre et le style particulier de Ryle en lisant et relisant la traduction française de Suzanne Stern-Gillet, *La Notion d'esprit*.

Évaluation :

Contrôle continu : deux travaux à la maison consistant à traduire et expliquer un passage de Ryle (article ou ouvrage) ou d'un commentateur.

Contrôle terminal : travail écrit en temps limité (4h), bref exercice de traduction et commentaire d'un passage.

Bibliographie indicative

RYLE, Gilbert, *The Concept of Mind* (1949), London, Penguin Classics, 2000 ; trad. française

S. STERN-GILLET, *La Notion d'esprit*, Paris, Payot, 2005.

RYLE, Gilbert, *Collected Essays 1929-1968*, Abingdon, Routledge, 2009.

(On se reportera notamment aux introductions écrites par Julia Tanney pour ces deux ouvrages.)

RYLE, Gilbert, *Dilemmas. The Tarner Lectures*, London, Cambridge U.P., 1954.

UE 8 PHILOSOPHIE PRATIQUE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ PHILOSOPHIE MORALE

JOUAN MARLENE

Introduction to Gender Studies

Le concept de genre s'est trouvé propulsé depuis quelques années sur le devant de la scène politique et médiatique française. A cette occasion, on a pu entendre tout et n'importe quoi sur la signification de ce concept, plus opératoire que thématique, né aux Etats-Unis à la fin des années 1980 dans le cadre interdisciplinaire des gender studies, elles-mêmes nourries de la littérature féministe et postmoderne française. En particulier, la « théorie du genre » s'est vue assimiler à une nouvelle idéologie, niant indûment les déterminants biologiques des différences entre hommes et femmes, alors que le concept de genre s'inscrit dans une longue tradition philosophique de déconstruction des idéologies comme instruments de pouvoir. Avec en ligne de mire une réflexion sociale et politique sur la justice et la domination, on s'attachera, dans ce cours, à développer la valeur analytique et critique du concept de genre à l'égard des processus sociaux de production des identités et des inégalités sexuelles. Après une introduction générale consacrée à l'explicitation du terme gender, le cours progressera au fil de la lecture de textes-clés (un par séance) des gender studies.

Attention : le cours sera dispensé en anglais, mais l'intégralité des cours sera disponible en ligne sur le site Intranet correspondant, et la bibliographie fournie en anglais et en français.

Évaluation : (en anglais ou en français)

Contrôle continu obligatoire : présentation orale d'un texte-clé en cours de semestre (travail collectif) ou essai sur une question d'actualité liée au genre à rendre en fin de semestre (travail individuel)

Contrôle terminal : dissertation sur table (4h).

Bibliographie indicative

BEAUVOIR S., *Le deuxième sexe* (1949), tomes 1 et 2, Paris, Gallimard Folio, 1976. ARSH 305.4 BEAU
BUTLER J., *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité* (1990), trad. fr. C. Kraus, Paris, La Découverte, 2005. BU 305.3 BUTL
DORLIN E., *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 2008. BU 194 DORL ; ARSH 306.7 DOR
GARDEY D. & LÖWY I. (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 2000. BU 305.3 INVE
LAUFER L. & ROCHEFORT Fl. (dir.) *Qu'est-ce que le genre ?*, Paris, Payot & Rivages, 2014. BU 305.3 QUES
MILL J. S., *L'asservissement des femmes* (1869), trad. fr. M.-F. Cachin, Paris, Payot & Rivages, 2005. ARSH 192.1 MIL/Ass
RIOT-SARCEY Michèle, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, 2008 (sur CAIRN).
WOOLF V., *Trois Guinées* (1938), trad. fr. V. Forrester, Paris, Des Femmes, 1977. BU 82/8 WOOL thr
Cette bibliographie sera complétée en début de semestre ; commencez par lire Virginia Woolf et Simone de Beauvoir.

❖ PHILOSOPHIE POLITIQUE

RAZAC OLIVIER

Un descriptif vous sera remis lors du premier cours.

UE 9 PHILOSOPHIE GÉNÉRALE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ PHILOSOPHIE SOCIALE

ROMER INGA

La théorie critique et sa postériorité

La « théorie critique » est un mouvement du 20^{ème} siècle qui prend ses racines dans l' « Institut de Recherche sociale », fondé à Francfort en 1923. Cette tradition a fortement marqué le développement d'un public démocratique dans la République fédérale de l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale. Un trait caractéristique de la « théorie critique », inspirée par Hegel, Marx et Freud, est sa double orientation : d'une part, elle a produit des analyses critiques de la société bourgeoise et capitaliste, pour dégager les mécanismes qui la structurent et qui suppriment l'individu ; d'autre part, elle ne s'est pas limitée à une philosophie sociale comme discipline partielle, mais elle envisageait une critique de la philosophie tout court. A travers une introduction aux premières figures centrales de la « théorie critique » (Max Horkheimer, Theodor W. Adorno, Herbert Marcuse, et Walter Benjamin), et une introduction aux successeurs les plus influents (Jürgen Habermas et Axel Honneth), nous nous intéresserons surtout aux enchevêtrement entre critique de la société et de la philosophie.

Évaluation : les modalités de contrôle des connaissances vous seront données à la rentrée.

Bibliographie indicative

HORKHEIMER, Max , ADORNO, Theodor W., *Dialectique de la raison*. Paris : Gallimard 1983.
ADORNO, Theodor W., *Dialectique négative*. Paris : Payot 2003.
HABERMAS, Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel, Tome 1 et 2*. Paris : Fayard 1987.
HONNETH, Axel, *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Gallimard 2013 (« folio essais »).

Esthétique : conditions et enjeux de l'appropriation des œuvres d'art par un courant philosophique : l'exemple de la phénoménologie (Heidegger, Merleau-Ponty).

Le XX^e siècle a vu se constituer une théorie esthétique autonome par rapport à la philosophie et se préciser la méthode pour interpréter les œuvres d'art. En parallèle, certains courants philosophiques généraux ont considérablement accentué l'exploitation que la philosophie pouvait faire des œuvres d'art.

Dans la phénoménologie en particulier (Heidegger, Merleau-Ponty) les œuvres d'art sont omniprésentes, elles accompagnent l'analyse philosophique et lui fournissent souvent son objet. Les œuvres d'art offrent notamment un vivier inépuisable pour analyser la perception et le rapport immédiat du corps au monde.

Pour autant, la phénoménologie ne construit pas véritablement une méthode pour étudier les œuvres d'art, elle les comprend à partir de sa perspective d'ensemble. La phénoménologie se donne immédiatement les œuvres d'art comme un objet d'étude privilégié et suppose sa légitimité à les exploiter. En éprouvant cette prétention, il s'agira d'interroger les conditions et les enjeux d'une appropriation et d'une interprétation des œuvres d'art par la philosophie.

Évaluation : contrôle continu : exposé ou dossier sur une œuvre d'art ou un artiste (lecture interprétative, enjeux théoriques)

Examen terminal : dissertation

Bibliographie indicative

FOUCAULT Michel, chapitre introductif in *Les mots et les choses*, Gallimard, Collection Tel, 1990

HEIDEGGER Martin, « L'origine de l'œuvre d'art », in *Chemins qui ne mènent nulle part*, Gallimard, Collection Tel, 1986 (Traduction Beaufret)

MERLEAU-PONTY Maurice, *L'œil et l'esprit*, Folio Essais, 1985

PANOFSKY Erwin, *Idea*, Gallimard, Collection Tel, 1989 (Traduction Joly)

UE 10 OPTION – 24H CM/TD – 4 ECTS

UE 11 STAGE – 70H – 4 ECTS

UE 12 SPORT – 24H CM/TD – 3 ECTS

PARCOURS PHILOSOPHIE LETTRES

SEMESTRE 5		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 1	HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	48h CM/TD	6	3
	Philosophie ancienne			
	Philosophie moderne			
UE 2	PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE	48h CM/TD	6	3
	Epistémologie			
	Logique			
UE 3	PHILOSOPHIE GENERALE	24h CM/TD	3	2
	Philosophie du langage			
UE 4	TEXTES ET CONTEXTES : ROMANTISME	72h CM/TD	6	3
	Textes			
	Contextes			
	Approches comparatistes de l'Ailleurs			
UE 5	LIRE ET CRITIQUER	72h CM/TD	6	3
	Théories littéraires			
	Rhétorique et analyse de discours			
	Exercices pratique d'informatique			
UE 6	LANGUE VIVANTE AU CHOIX	24 CM/TD	3	2
SEMESTRE 6		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 7	HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE	48h CM/TD	6	3
	Philosophie médiévale et de la renaissance			
	Philosophie contemporaine			
UE 8	PHILOSOPHIE GENERALE	48h CM/TD	6	3
	Philosophie politique			
	Esthétique			
UE 9	PHILOSOPHIE SOCIALE	24 CM/TD	3	2
	Stage			
	Philosophie sociale			
UE 10	TEXTES ET CONTEXTES : MODERNITE	48h CM/TD	6	3
	Textes			
	Contextes			
UE 11	LITTERATURE EN DIALOGUE	48h CM/TD	6	3
	Le dialogue des arts			
	Le dialogue des idées			
UE 12	LANGUE VIVANTE AU CHOIX	24h CM/TD	3	2

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements de philosophie voir les descriptifs dans le parcours Humanités

RÈGLEMENT DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2016- 2017

DOMAINE : SHS

DIPLOME : LICENCE NIVEAU : L1, L2, L3

Mention : PHILOSOPHIE

Parcours-type :

L1 Sciences Humaines appliquées (licence pluridisciplinaire)

Parcours pédagogiques :

L1 Lettres

L2 Humanités

Lettres

L3 Humanités

Lettres

Régime/ Modalités : (cocher la ou les cases correspondantes)

Régime : X formation initiale X formation continue

Modalités : X présentiel ; ___ enseignement à distance ; X convention

___alternance : ___contrat de professionnalisation ou ___apprentissage

DATE D'ARRETE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE : xx / 2016

RESPONSABLE DE LA MENTION : MARLENE JOUAN

RESPONSABLE DE L'ANNEE : MARLENE JOUAN

GESTIONNAIRE : NATHALIE LIAUD

I – DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Objectifs et compétences acquises lors de la formation

La licence a pour objectif de doter les étudiants d'une solide culture philosophique générale, d'une part grâce à la découverte progressive de l'histoire de la philosophie depuis l'Antiquité, d'autre part à travers l'exploration ordonnée des différents champs, problèmes et débats philosophiques, tels qu'ils s'articulent dans les sociétés et les sciences contemporaines. Cette culture générale bénéficie également des autres disciplines des sciences humaines et sociales enseignées à l'UFR SH et à l'UGA.

Par ailleurs, la licence ambitionne pour les étudiants la maîtrise de la méthodologie disciplinaire de l'écrit (dissertation et explication de texte), la maîtrise suffisante de l'anglais, l'acquisition de capacités d'analyse, de conceptualisation, de synthèse, d'argumentation, ainsi que le développement de l'esprit critique aussi bien à l'égard des idées des autres que des siennes propres. La maîtrise rigoureuse et fluide de l'expression française, à l'écrit et à l'oral, est perfectionnée tout au long de la formation, tout comme celle des outils numériques de référence. Les compétences ainsi acquises sont des compétences disciplinaires, mais aussi transversales, préparant l'étudiant à l'élaboration de son projet professionnel et à une poursuite d'études en Master.

Article 2 : Conditions d'accès

- Accès en L1, de plein droit pour les étudiants titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires
- Accès en L2 ou L3, de plein droit pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans cette formation dans une autre université dès lors que la structure des ECTS est compatible.
- Sur avis pédagogique du responsable de la formation d'accueil pour les étudiants ayant entamé une licence dans un autre domaine et/ou une autre mention de formation
- Par validation des études ou des acquis personnels ou professionnels : sur décision individuelle, après examen du dossier par une commission pédagogique de validation

II – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Article 3 : Organisation générale des enseignements

La formation est organisée en : 6 semestres, (2 semestres par an, 30 crédits par semestre)

- divisés en 6 unités d'enseignements par semestre (U.E.) obligatoires ou à choix (obligatoires ou facultatifs)

Volume horaire de la formation par année :

Parcours Humanités : L1 : 480 parcours SHA L2 : 480 L3 : 526

Parcours Lettres : L1 : 480 L2 : 528 L3 : 528

Article 4 : Composition des enseignements

Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements** de la formation (Tab. MCC)

Commentaires sur certains éléments du Tableau MCC :

Langues vivantes étrangères :

Langue enseignée : **anglais**:

Parcours Humanités :

Volume horaire : **L1** : TD : 24h **L2** : TD : 24 h **L3** : TD : 24 h

X obligatoire : S1 ___ S2 X S3 X S5 X

Parcours Lettres :

Volume horaire : **L1** : TD : 48h (langue à choix) **L2** : TD : 48h (langue à choix) **L3** : TD : 48h (langue à choix)

X obligatoire : S1 X S2 X S3 X S4 X S5 X S6 X

facultative : S1___ S2 ___ S3___ S4___ S5___ S6_

Stage :

obligatoire (nécessaire à l'obtention du diplôme)

X optionnel (nécessaire à l'obtention du diplôme lorsqu'il est choisi) en L3

X non crédité

Durée : 2 semaines ou 70h

Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924 h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours.

Période : Pendant l'année universitaire de la L3 (stage filé ; en dehors des heures d'enseignement)

Modalité :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Des stages non crédités peuvent, sous condition, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils ne se déroulent pas pendant les heures d'enseignement et qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation.

Il est possible de valider une expérience au titre d'un stage via un contrat pédagogique : service civique et expérience professionnelle.

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Mémoire/ Rapport de stage/ Projets tuteurés :

- **Rapport de stage** : A remettre 3 semaines avant la date du jury

- **Projets tuteurés** : Néant

III – CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES

Article 5 : Modes de contrôles

5.1 - Les modalités de contrôle

Se reporter au Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements (Tab. MCC) joint.

5.2 - Assiduité aux enseignements

Aux cours :	L'assiduité aux CM est attendue, et une absence répétée pourra être sanctionnée lors des jurys
Aux TD :	Toutes les absences devront être justifiées. Au-delà de 2 absences, la note de 0/20 sera attribuée.
Dispense d'assiduité :	Une demande de dispense d'assiduité aux cours peut être accordée par le directeur du département <u>aux étudiants salariés (la demande d'assiduité est partielle et proportionnelle au contrat de travail et peut faire l'objet d'un contrat pédagogiques), inscrits à titre secondaire, hospitalisés ou subissant un traitement médical pour longue maladie, parents d'enfant(s) de moins de trois ans ou cas de force majeure</u> . Les imprimés de dispense doivent être retirés au secrétariat du département et remis pour avis <u>avant le 15 octobre pour le 1^{er} semestre et le 15 février pour le 2nd semestre</u> .

Article 6 : Validation, compensation et capitalisation

6.1 – Règles générales d'obtention des UE, semestre, année

Année	Moyenne des 2 semestres $\geq 10/20$ Une année peut être acquise : <ul style="list-style-type: none">- soit par validation de chacun des semestres qui la composent (note $\geq 10/20$),- soit par compensation annuelle entre ces 2 semestres (moyenne générale à l'année $\geq 10/20$) sans note éliminatoire.
Semestre	Moyenne pondérée des UE $\geq 10/20$ Un semestre peut être acquis : <ul style="list-style-type: none">- soit par validation de chacune des UE qui le composent (note $\geq 10/20$),- soit par compensation semestrielle entre ces UE (moyenne générale au semestre $\geq 10/20$) sans note éliminatoire. Il n'est pas possible de renoncer à la compensation semestrielle et annuelle. En cas de réussite par compensation, l'étudiant n'est pas autorisé à se représenter en session de rattrapage.
UE	Moyenne pondérée des matières $\geq 10/20$ Si une UE est composée de matières, elle peut être acquise : <ul style="list-style-type: none">- soit par validation de chacun des matières qui la composent (note \geq

	10/20), - soit par compensation entre ces matières (moyenne générale à l'UE ≥ 10/20) sans note éliminatoire.
Matières	Moyenne pondérée des épreuves ≥ 10/20
Bonification	
6.2 – Règle de progression	
Principe	L'étudiant doit avoir acquis la L1 pour s'inscrire en L2 et les L1 et L2 pour s'inscrire en L3.
6.3- Capitalisation des éléments :	
<p>Une UE définitivement acquise ne peut pas être repassée.</p> <p>En conséquence, les UE et les crédits ECTS correspondants sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.</p> <p>Les matières sans crédits ne sont pas capitalisables.</p>	

IV- EXAMENS

Article 7 : Modalités d'examen													
7.1 – Modalités d'examen													
Organisation d'examen	<p>Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage.</p> <p>Périodes d'examen :</p> <table> <tr> <td>Semestre 1 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin</td> <td>session de rattrapage : 2^{ème}</td> </tr> <tr> <td>Semestre 2 session 1: 1^{ère} quinzaine mai quinzaine juin</td> <td>session de rattrapage : 2^{ème}</td> </tr> <tr> <td>Semestre 3 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin</td> <td>session de rattrapage : 2^{ème}</td> </tr> <tr> <td>Semestre 4 session 1 : 1^{ère} quinzaine mai quinzaine juin</td> <td>session de rattrapage : 2^{ème}</td> </tr> <tr> <td>Semestre 5 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin</td> <td>session de rattrapage : 2^{ème}</td> </tr> <tr> <td>Semestre 6 session 1 : 1^{ère} quinzaine mai</td> <td>session de rattrapage : 2^{ème}</td> </tr> </table>	Semestre 1 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}	Semestre 2 session 1: 1 ^{ère} quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}	Semestre 3 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}	Semestre 4 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}	Semestre 5 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}	Semestre 6 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine mai	session de rattrapage : 2 ^{ème}
Semestre 1 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}												
Semestre 2 session 1: 1 ^{ère} quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}												
Semestre 3 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}												
Semestre 4 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine mai quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}												
Semestre 5 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine janvier quinzaine juin	session de rattrapage : 2 ^{ème}												
Semestre 6 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine mai	session de rattrapage : 2 ^{ème}												

	quinzaine juin
<p>7.2 – Absences aux examens</p> <p>En cas d'absence de l'étudiant, les examens ne donnent pas lieu à rattrapage au cours d'une même session.</p>	
Absence aux Contrôles Continus (CC)	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de Contrôle Continu (CC) concernée. - Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) se voient affecter un zéro à l'épreuve de CC, sauf s'il est possible de leur proposer une épreuve de rattrapage. <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>
Absence aux Examens Terminaux (ET)	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET concernée. - Les étudiants en absence justifiée (ABJ) de première session sont considérés comme défaillants à l'examen terminal (ET) concerné. - Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) lors de la session de rattrapage se voient affecter un zéro à l'ET concerné. <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>
<p>Article 8 – Organisation de la session 2</p>	
Intervalle entre les 2 sessions	La session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale (Cf. art. 17 de l'arrêté licence).
Report de note de la session 1 en session 2	<p>Les UE non acquises des semestres acquis ne peuvent pas être repassées.</p> <p>En cas d'échec à un semestre : Les UE dont la note est supérieure ou égale à 10 sont définitivement acquises, aucune matière ne peut être repassée.</p> <p>Si l'UE est composée de matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les notes des matières, si elles sont acquises, sont automatiquement conservées pour la session de rattrapage, <p>Quand une UE, une matière sont repassés, la note de 2^{ème} session remplace celle de 1^{ère} session.</p> <p>Contrôle continu en session de rattrapage :</p> <p>Les notes de contrôle continu ne sont pas reportées en session de rattrapage. Les modalités de contrôle des connaissances de la session de rattrapage sont précisées dans le tableau MCC.</p>

Article 9- Jury :

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel.
 Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, attribuer ou non des « points-jury » au total de chaque semestre pour permettre à l'étudiant d'obtenir la moyenne requise.
 L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

Périodes de réunion des jurys de semestre :

Semestre 1 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine janvier	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 2 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 3 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine janvier	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 4 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 5 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine janvier	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 6 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet

Périodes de réunion des jurys d'année :

L1 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
L2 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
L3 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet

Article 10 : Communication des résultats :

Les résultats sont affichés sur le lieu de formation et/ou sur l'ENT

Article 11 : Redoublement

Redoublement

Licence : Le redoublement d'une année est de droit sous réserve du respect des procédures d'inscription de l'université.

Les UE porteurs de crédits ECTS sont définitivement acquises et doivent être prises en compte pour le redoublement. Elles ne peuvent pas être repassées.

Les notes obtenues pour les matières d'une UE peuvent être conservées d'une année sur l'autre pour une durée maximale de deux ans, sur décision de l'équipe pédagogique.

Crédit acquis par anticipation	<p>Un étudiant ajourné de L1 ou L2, qu'il ait obtenu ou non au moins un des deux semestres de l'année considérée, peut suivre à sa demande quelques UE ou matières de niveau supérieur, moyennant accord des différents responsables pédagogiques concernés et respect des deux règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'ECTS suivis au cours d'un semestre (enseignements de l'année en cours + enseignements suivis par anticipation) ne peut pas dépasser 30 ; - un semestre entier ne peut pas être validé par anticipation. <p>Cette autorisation fait l'objet d'un contrat pédagogique signé à minima par l'étudiant et les deux responsables du parcours dans lequel l'étudiant redouble et du parcours de niveau supérieur.</p> <p>Il est également possible pour l'étudiant redoublant d'effectuer un stage non crédité, en relation avec son cursus, sous réserve d'accord de l'équipe pédagogique et que le règlement d'études le prévoie.</p>
Article 12 : Admission au diplôme	
12.1- Diplôme final de Licence	
	<p>Est déclaré titulaire de la Licence, l'étudiant qui a validé la L1, la L2 et la L3 séparément.</p> <p><u>Règle de calcul de la note de licence :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - moyenne des notes des semestres 5 et 6
12.2- Règles d'attribution des mentions	
Mention	<p>Moyenne générale, qu'elle soit obtenue en session 1 ou en session 2</p> <p>Passable : ≥ 10 et < 12</p> <p>Assez Bien : ≥ 12 et < 14</p> <p>Bien : ≥ 14 et < 16</p> <p>Très Bien : ≥ 16</p>
12.3- Obtention du diplôme intermédiaire	
DEUG	<p>L'étudiant devra avoir acquis d'une part la L1 et d'autre part la L2.</p> <p>La note du DEUG sera la moyenne des semestres de L1 et de L2.</p>
12.4- Délivrance du Supplément au diplôme	
	Le supplément au diplôme est délivré sur demande de l'étudiant.

VI- DISPOSITIONS DIVERSES

Article 13 : Déplacements

Les étudiants pourront dans le cadre de leur scolarité être amenés à effectuer certains déplacements, si besoin est, à l'aide de leur véhicule personnel, pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université.

Article 14 : Etudes dans une université étrangère

Les étudiants de L3 ont la possibilité de passer un semestre ou 1 année à l'étranger dans le cadre des

conventions d'échange proposées dans leur discipline en lien avec le service des relations internationales de l'UFR.

Article 15 : Dispositions pour les publics particuliers

Etudiants sportifs de haut niveau :

En conformité avec les textes et conventions existants, les étudiants ayant le statut de « sportif de haut niveau » peuvent bénéficier, à leur demande, d'aménagements individualisés des modalités de contrôle des connaissances. Ces aménagements font l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant concerné, l'enseignant responsable du Service des Sports et le responsable du parcours.

Etudiants en situation de handicap :

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve ou d'une épreuve de substitution, ou bien être dispensés d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve, sur accord du responsable de parcours ou de mention. (cf. circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011).

Article 16 : Discipline générale

Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés.

Fraude aux examens et à l'inscription :

La sanction de la fraude relève d'une procédure disciplinaire mise en œuvre par la Présidente de l'université.

Au terme d'une procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.

Article 17 : Dispositions spécifiques à la formation

- Accord de coopération pédagogique avec le lycée Champollion
- Convention de collaboration entre l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble (Grenoble Ecole de Management) et l'Université Grenoble Alpes – UFR Sciences Humaines

Article 18 : Mesures transitoires, le cas échéant

Pour 2016/2017 et 2017/2018

Pour toutes les UE précédemment acquises les ECTS correspondants seront intégrés dans la nouvelle maquette.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPH1 / 116 Intitulé Etape : L3 PHILOSOPHIE Code VET : IIL3PH / 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditatio 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES	
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN	
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	

SEMESTRE 5 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 5												
	O	UE 1 Histoire de la Philosophie	6	3	...							
		Philosophie ancienne			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Philosophie moderne			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	UE 2 Philosophie de la connaissance	5	3	...							
		Philosophie des sciences			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Epistémologie			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	UE 3 Philosophie du langage	6	3	...							
		Logique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Philosophie du langage			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	UE 4 Philosophie générale	5	3	...							
		Anthropologie philosophique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Philosophie de l'art			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	UE 5 Langue vivante	4	2	...							
	x	Anglais			...		*					
	O	UE 6 Option	4	1	...							
	x	Liste			...		*					
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* En fonction du Département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 / 116 Intitulé Etaj L3 PHILOSOPHIE Code VET : IIL3PH / 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditatio 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
--	--

SEMESTRE 5 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 5												
	O	UE 1 Histoire de la Philosophie	6	3								
		Philosophie ancienne			NON		E et/ou O		100%			
		Philosophie moderne			NON		E et/ou O		100%			
	O	UE 2 Philosophie de la connaissance	5	3								
		Philosophie des sciences			NON		E et/ou O		100%			
		Epistémologie			NON		E et/ou O		100%			
	O	UE 3 Philosophie du langage	6	3								
		Logique			NON		E et/ou O		100%			
		Philosophie du langage			NON		E et/ou O		100%			
	O	UE 4 Philosophie générale	5	3								
		Anthropologie philosophique			NON		E et/ou O		100%			
		Philosophie de l'art			NON		E et/ou O		100%			
	O	UE 5 Langue vivante	4	2								
	x	Anglais			NON		*					
	O	UE 6 Option	4	1								
	x	Liste			NON		*					
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* En fonction du Département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année Universitaire 2016/2017

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE					Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 / 116 Intitulé Etape : L3 PHILOSOPHIE Code VET : IIL3PH /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel			
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES								
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN								
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN								
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
SEMESTRE 5 - NOMBRE D'HEURES								
	O	6	3	UE 1 Histoire de la Philosophie	24	24		
				Philosophie ancienne	12	12		
				Philosophie moderne	12	12		
	O	5	3	UE 2 Philosophie de la connaissance	24	24		
				Philosophie des sciences	12	12		
				Epistémologie	12	12		
	O	6	3	UE 3 Philosophie du langage	24	24		
				Logique	12	12		
				Philosophie du langage	12	12		
	O	5	3	UE 4 Philosophie générale	24	24		
				Anthropologie philosophique	12	12		
				Philosophie de l'art	12	12		
	O	4	2	UE 5 Langue vivante			24	
	x			Anglais			24	
	O	4	1	UE 6 Option			24	
	x			Liste			24	
TOTAL HEURES					96	96	48	

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 / 116 Intitulé Etape : L3 PHILOSOPHIE Code VET : IIL3PH / 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES	
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN	
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	

SEMESTRE 6 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 6												
	O	UE 7 Histoire de la Philosophie	7	3	...							
		Philosophie médiévale et renaissance			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Philosophie contemporaine			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Textes disciplinaires anglais			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	UE 8 Philosophie pratique	6	3	...							
		Philosophie morale			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Philosophie politique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	UE 9 Philosophie générale	6	3	...							
		Philosophie sociale			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
		Esthétique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			
	O	UE 10 Option	4	1	...							
	x	Liste			...		*					
	O	UE 11 Stage	4	1	...							
		Stage			...		Rapport		100%			
	O	UE 12 Sport	3	1	...							
	x	Liste			...		*					
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* En fonction du Département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPH1 /116 Intitulé Etape L3 PHILOSOPHIE Code VET : IIL3PH /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
--	---

SEMESTRE 6 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef. (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 6												
	O	UE 7 Histoire de la Philosophie	7	3								
		Philosophie médiévale et renaissante				NON		E et/ou O		100%		
		Philosophie contemporaine				NON		E et/ou O		100%		
		Textes disciplinaires anglais				NON		E et/ou O		100%		
	O	UE 8 Philosophie pratique	6	3								
		Philosophie morale				NON		E et/ou O		100%		
		Philosophie politique				NON		E et/ou O		100%		
	O	UE 9 Philosophie générale	6	3								
		Philosophie sociale				NON		E et/ou O		100%		
		Esthétique				NON		E et/ou O		100%		
	O	UE 10 Option	4	1								
	x	Liste						*				
	O	UE 11 Stage	4	1								
		Stage				NON		Rapport		100%		
	O	UE 12 Sport	3	1								
	x	Liste				NON		*				
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* En fonction du Département organisateur

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE HUMANITES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN					Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 /116 Intitulé Etape : L3 PHILOSOPHIE Code VET : IIL3PH /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel			
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
SEMESTRE 6 - NOMBRE D'HEURES								
	O	7	3	UE 7 Histoire de la Philosophie	36	36		
				Philosophie médiévale et renaissante	12	12		
				Philosophie contemporaine	12	12		
				Textes disciplinaires anglais	12	12		
	O	6	3	UE 8 Philosophie pratique	36	12		
				Philosophie morale	24			
				Philosophie politique	12	12		
	O	6	3	UE 9 Philosophie générale	24	24		
				Philosophie sociale	12	12		
				Esthétique	12	12		
	O	4	1	UE 10 Option			24	
	x			Liste			24	
	O	4	1	UE 11 Stage			70	
				Stage				
	O	3	1	UE 12 Sport			24	
	x			Liste			24	
TOTAL HEURES					96	72	118	

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE LETTRES	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 /136 Intitulé Etape : L3 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES Code VET : IIL3PT / 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditati 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES	
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN	
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	

SEMESTRE 5 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 5												
	O	UE 1 Histoire de la Philosophie	6	3	...							
		Philosophie ancienne			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
		Philosophie moderne			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
	O	UE 2 Philosophie de la connaissance	6	3	...							
		Logique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
		Epistémologie			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
	O	UE 3 Philosophie générale	3	2	...							
		Philosophie du langage			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
	O	UE 4 Textes et contextes: Romantismes	6	3								
		Contextes					*					
		Textes			...		*					
		Approches comparatistes de l'ailleurs					*					
	O	UE 5 Lire et critiquer	6	3	...							
		Théories littéraires					*					
		Réthorique et analyse de discours			...		*					
		Exercices pratiques d'informatique					*					
	O	UE 4 Langue vivante	3	2	...							
	x	Liste (1 matière au choix)			...		*					
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* En fonction du Département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE LETTRES Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 /136 Intitulé Etape : L3 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES Code VET : IIL3PT /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
--	---

SEMESTRE 5 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 5												
	O	UE 1 Histoire de la Philosophie	6	3								
		Philosophie ancienne				NON	E et/ou O		100%			
		Philosophie moderne				NON	E et/ou O		100%			
	O	UE 2 Philosophie de la connaissance	6	3								
		Logique				NON	E et/ou O		100%			
		Epistémologie				NON	E et/ou O		100%			
	O	UE 3 Philosophie générale	3	2								
		Philosophie du langage				NON	E et/ou O		100%			
	O	UE 4 Textes et contextes: Romantismes	6	3								
		Contextes					*					
		Textes					*					
		Approches comparatistes de l'ailleurs					*					
	O	UE 5 Lire et critiquer	6	3								
		Théories littéraires					*					
		Rétorique et analyse de discours					*					
		Exercices pratiques d'informatique					*					
	O	UE 4 Langue vivante	3	2								
	x	Liste (1 matière au choix)					*					
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* En fonction du Département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année Universitaire 2016/2017

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE LETTRES					Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE			
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES					Code VDI : IILPHI1 /136			
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN					Intitulé Etape : L3 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES			
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN					Code VET : IIL3PT /161			
					Date approbation CFVU :			
					N° de version dans l'accréditation : 1			
					Formation Initiale/Formation Continue			
					Présentiel			
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
SEMESTRE 5 - NOMBRE D'HEURES								
	O	6	3	UE 1 Histoire de la Philosophie	24	24		
				Philosophie ancienne	12	12		
				Philosophie moderne	12	12		
	O	6	3	UE 2 Philosophie de la connaissance	24	24		
				Logique	12	12		
				Epistémologie	12	12		
	O	3	2	UE 3 Philosophie générale	12	12		
				Philosophie du langage	12	12		
	O	6	3	UE 4 Textes et contextes: Romantismes	36	36		
				Contextes	24			
				Textes		24		
				Approches comparatistes de l'ailleurs	12	12		
	O	6	3	UE 5 Lire et critiquer	24	24	24	
				Théories littéraires	12	12		
				Réthorique et analyse de discours	12	12		
				Exercices pratiques d'informatique			24	
	O	3	2	UE 4 Langue vivante			24	
	x			Liste (1 matière au choix)			24	
TOTAL HEURES					120	120	48	

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE LETTRES	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPHI1 136 Intitulé Etape : L3 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES Code VET : IIL3PT / 161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditatio 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES	
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN	
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	

SEMESTRE 6 - SESSION 1

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Nature de l'épreuve	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, Durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 6												
	O	UE 7 Histoire de la Philosophie	6	3	...							
		Philosophie médiévale et renaissance			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
		Philosophie contemporaine			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
	O	UE 8 Philosophie générale	6	3	...							
		Philosophie politique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
		Esthétique			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
	O	UE 9 Philosophie sociale	3	2								
		Philosophie sociale			Ecrit et/ou Oral	50%	E et/ou O		50%			X
		Stage					Rapport		100%			
	O	UE 10 Textes et contextes : Modernités	6	3								
		Contextes					*					
		Textes			...		*					
	O	UE 11 Littératures en dialogue	6	3	...							
		Le dialogue des arts			...		*					
		Le dialogue des idées			...		*					
	O	UE 12 Langue vivante à choix	3	2	...							
	x	Liste (1 matière au choix)			...		*					
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* En fonction du Département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE LETTRES	Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE
Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES	Code VDI : IILPHI1 /136
Responsable de la Formation : Marlène JOUAN	Intitulé Etape L3 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES
Responsable de l'Année : Marlène JOUAN	Code VET : IIL3PT /161
	Date approbation CFVU :
	N° de version dans l'accréditation : 1
	Formation Initiale/Formation Continue
	Présentiel

SEMESTRE 6 - SESSION 2

Code APOGEE	Nature	Intitulé de l'UE	ECTS	Coef. (1)+(2)	Contrôle continu		Examen terminal			Règle du Max		
					Report des notes de Session 1	Coef. (1) ou %	Nature de l'épreuve	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	OUI nouveau coef. (1) ou %	OUI nouveau coef. (2) ou %	NON
SEMESTRE 6												
	O	UE 7 Histoire de la Philosophie	6	3								
		Philosophie médiévale et renaissance			NON		E et/ou O		100%			
		Philosophie contemporaine			NON		E et/ou O		100%			
	O	UE 8 Philosophie générale	6	3								
		Philosophie politique			NON		E et/ou O		100%			
		Esthétique			NON		E et/ou O		100%			
	O	UE 9 Philosophie sociale	3	2								
		Philosophie sociale			NON		E et/ou O		100%			
		Stage					Rapport		100%			
	O	UE 10 Textes et contextes : Modernités	6	3								
		Contextes					*					
		Textes					*					
	O	UE 11 Littératures en dialogue	6	3								
		Le dialogue des arts					*					
		Le dialogue des idées					*					
	O	UE 12 Langue vivante à choix	3	2								
	x	Liste (1 matière au choix)					*					
Total ECTS/Semestre			30									

Commentaires :

* En fonction du Département organisateur

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année Universitaire 2016/2017

UFR : Sciences Humaines

Année/Domaine/Mention/Parcours-type : L3 SHS PHILOSOPHIE LETTRES Parcours pédagogique (le cas échéant) : PHILOSOPHIE LETTRES Responsable de la Formation : Marlène JOUAN Responsable de l'Année : Marlène JOUAN					Intitulé Diplôme : LICENCE PHILOSOPHIE Code VDI : IILPH1 /136 Intitulé Etape : L3 PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES Code VET : IIL3PT /161 Date approbation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 1 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel			
Code APOGEE	Nature	ECTS	Coef.	Intitulé de l'UE	Nombre d'heures			
					CM	TD	CM/TD	TP
SEMESTRE6 - NOMBRE D'HEURES								
	O	6	3	UE 7 Histoire de la Philosophie	24	24		
				Philosophie médiévale et renaissante	12	12		
				Philosophie contemporaine	12	12		
	O	6	3	UE 8 Philosophie générale	24	24		
				Philosophie politique	12	12		
				Esthétique	12	12		
	O	3	2	UE 9 Philosophie sociale	12	12		
				Philosophie sociale	12	12		
				Stage				
	O	6	3	UE 10 Textes et contextes : Modernités	24	24		
				Contextes	24			
				Textes		24		
	O	6	3	UE 11 Littératures en dialogue	24	24		
				Le dialogue des arts	12	12		
				Le dialogue des idées	12	12		
	O	3	2	UE 12 Langue vivante à choix			24	
	x			Liste (1 matière au choix)			24	
TOTAL HEURES					108	108	24	

Service com SH

ARSH

ARts et Sciences
H u m a i n e s

CONTACTS

PHILOSOPHIE

Accueil / Scolarité : *RDC ARSH1*

Pôle Scolarité L1

Dominique NUCCIO 04 76 82 73 51

Sylvaine MARIS-MURY 04 76 82 73 59

Pôle Scolarité L2-L3

Nathalie LIAUD 04 76 82 73 53

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Mobilité internationale et accueil ARSH :

Coraline MORA 04 76 82 73 50

Responsable de scolarité :

Martine ANINAT 04 76 82 73 52

Coordinatrice pôles licences :

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Communication, site web :

Mélissa PELISSON 04 76 82 56 46

Sécurité / matériel / logistique :

Jean-Benoît TURC 04 76 82 73 88

Aide à la réussite : bureau B5 - 1er étage ARSH2 (à côté de la salle TD10)

Admissions, stages, orientation, tutorat, conseils pour les études, la vie étudiante...

Bernadette CHAQUITE 04 76 82 55 63

Centre de ressources - bibliothèque : 2ème étage ARSH1

Accueil 04 76 82 73 55

Référent handicap ARSH Anne LANFRANCHI 04 76 82 73 55